

Assignation en procedure collective

Par **krimo**, le **26/05/2015** à **01:34**

bonjour,

j aurais une question a vous posez

concernant notre avocat
car actuellement nous sommes en procédure collective
suite a une liquidation judiciaire
et donc, le mandataire nous accuse de mal gérance, et de gérant de paille, me concernant
sachant que je suis pas le gérant
donc notre avocat nous demande, et surtout nous conseil un notre avocat pour nous
défendre, car pour lui il est impossible de nous défendre, moi autant qu associé le gérant et la
société,
sachant que nous avons signer un contrat pour nous et la société
d apres lui c est un délie d intérêt....ou autre....

je vous remercie par avance

en attente de vous lire

Cordialement